



COMMISSION LICENCES

Objet : Renouvellement et création de licence

CREATION et RENOUELEMENT D'UNE LICENCE

- Le renouvellement s'effectue à l'aide du document **habituel** (à demander au Comité). Ne pas oublier, la mention "**signature des parents**" (pour les mineurs) et "**cachet du groupement sportif**" (pour tous)
- **Changement d'adresse** (éventuel) – modifier l'adresse du licencié lors de la saisie de votre licence sur internet.
- Le renouvellement de l'assurance est automatique. Si un licencié qui avait une assurance N la saison passée souhaite adhérer à l'assurance AIG, il doit le faire sur le document création.
- **Pour la création de licence, s'assurer d'abord que le demandeur n'était pas licencié la saison précédente** dans un club du Maine et Loire ou dans un autre département (auquel cas il faudrait faire une mutation). Vous pouvez consulter sur internet (site FFBB).
- **Nous adresser les 2 documents :**
 - **Photocopie de la carte d'identité (ou photocopie du livret de famille pour les moins de 15 ans)**
 - Le document « demande de licence » dûment rempli sans oublier de remplir l'attestation d'assurance, si refus contrat AIG Europe cocher la case N

ATTENTION :

- Ecrire le nom en caractère d'imprimerie
- Ne retourner au comité que la 1^{ère} page (garder le contrat d'assurance)